



COMMUNE DE MEIGANGA – CAMEROUN

I. PRESENTATION DE LA COMMUNE

a. Historique de peuplement

Meiganga est le chef-lieu du département du Mbéré qui tire son nom d'une rivière de la localité, le Mbéré, affluent du Logone. L'arrondissement de Meiganga connaît des mutations successives depuis son érection en unité administrative en 1927 par l'administration française exerçant sur le Cameroun sous mandat de la Société des Nations (SDN)³. La première mutation intervient en 1960 avec la création de la Commune de Meiganga. En 1974, c'est la deuxième mutation avec la scissiparité de la circonscription de Meiganga et la création du district de Djohong. La troisième mutation s'est effectuée en 1983 avec la transformation de cette unité en département du Mbéré lors de la création de la province de l'Adamaoua.

L'ancien arrondissement de Meiganga conservera sa dénomination à côté de Djohong devenu, à son tour, arrondissement. La dernière mutation significative interviendra avec la modification de la carte administrative du Cameroun par le chef de l'État en 1992. L'arrondissement de Meiganga sera de nouveau reconfiguré et son morcellement va donner naissance à l'arrondissement de Dir. La composition sociologique de cette population est la résultante de différents mouvements migratoires provoqués par les

conquêtes menées par Ousman Dan Fodio. Meiganga, est aussi marquée par histoire de grands hommes, à l'instar du Lamido Bouba, de honorable Garba Charles, député à l'assemblée Représentative du Cameroun (ARCAM) et des élites dont la participation au développement de la Commune a été, est et sera déterminante. On peut citer, entre autres, honorable Ninga Songho Ibrahim, Député Fédéral, Président de la Sous-section UNC de l'Adamaoua, Soba Djallo, Ingénieur des Mines (Directeur des Mines du Cameroun), Dr Sissoko, d'origine malienne, devenu député en 1956 et Bouba Laka, infirmier d'Etat de 1952 à 1963. Ceux qui ont pris la relève occupent de hautes fonctions dans l'administration publique camerounaise (annexe 9). Meiganga fait partie du village planétaire, grâce à sa connexion au réseau internet et à la présence de la téléphonie mobile. Grâce au câble, les ménages ont également accès aux multiples chaînes de télévision satellitaires. Tikiri Fm, la station de radio communautaire, distille les informations en français et en langues locales (gbaya, ffuldé et haoussa).

b. Composition du Conseil local ;

41 Conseillers municipaux

c. L'Autorité locale

Maire : Abdourahman Kombo

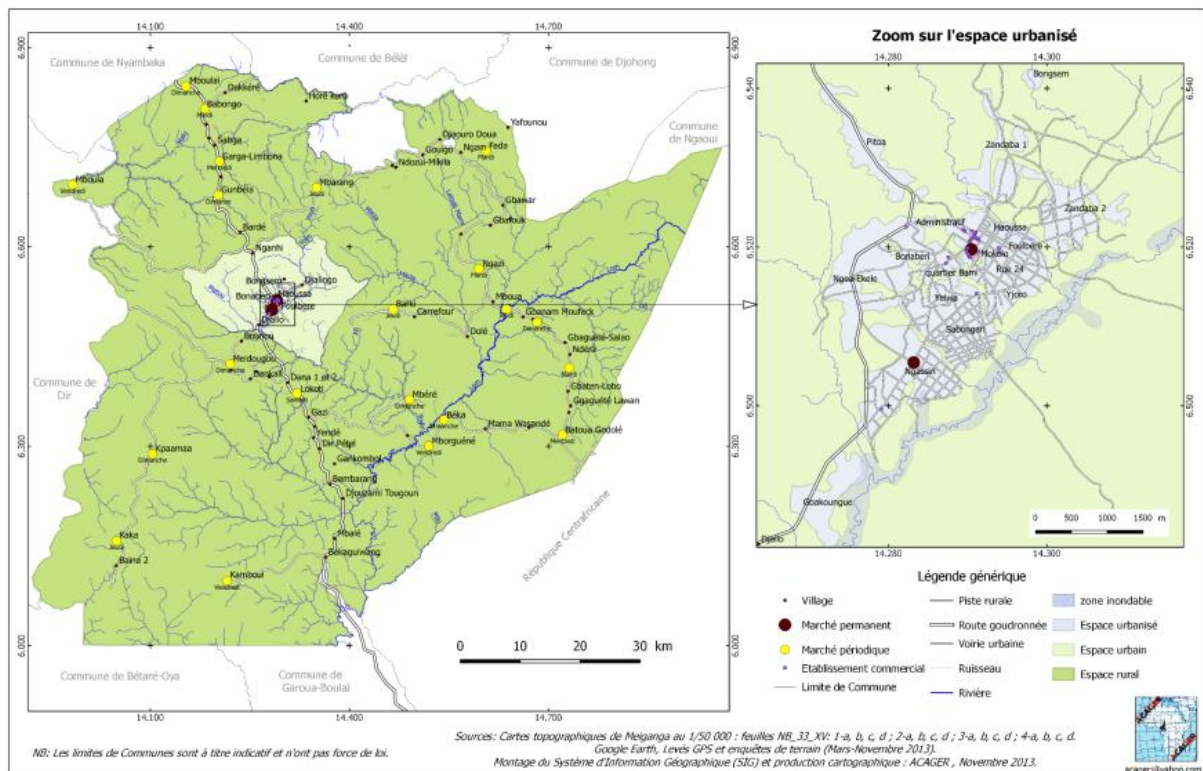


II. SITUATION DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE

a. Géographie

La Commune de Meiganga est située à 6.51 de latitude Nord et 14.28 de longitude Est. Dans ses limites issues de la réorganisation administrative de 1992, Meiganga couvre une superficie de 7000 km². Elle est limitée au Nord et au Nord-est par les arrondissements de Nyambaka, de Bélel et de Djohong, à l'Est par l'arrondissement de Ngaoui et la RCA, au Sud-Est par l'arrondissement de Garoua-Boulaï, au Sud-ouest par l'arrondissement de Bétaré-Oya dans la région de l'Est et à l'Ouest par l'arrondissement de Dir. La Commune de Meiganga compte un canton de premier degré et deux cantons de deuxième degré : Lokoti, Mboula en l'occurrence. A ces cantons s'ajoutent 72 villages répartis généralement le long des principaux axes de communication : la nationale n°1 bitumée, les départementales et les pistes plus ou moins aménagées.

b. Carte de la collectivité territoriale.



III. DESCRIPTION DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE

a. Démographie

Avec une population totale de 88 745 âmes dont 43 305 hommes et 45 440 femmes (BUCREP, 3ème RGPH, 2005), soit 102 6764 habitants en 2013 sur une superficie d'environ 7 000 km² (soit une densité de 16,31 habitants au km²), Meiganga fait partie des Communes moyennement peuplées du Cameroun. La population urbaine est de 38 096 habitants dont 18974 hommes et 19122 femmes (BUCREP, op cit), soit 45837 citadins en 2013 (Tableau 2), répartis dans 21 quartiers : Bamileké, Bonabéri, Daboloy, Pitoa, Foulbéré 1, Foulbéré 2, Ngoa – Ekélé, Mokolo, Ngassiri, Quartier administratif, Quartier Haoussa, Sabongari, Yabassi, Yelwa, Gbakoungué, Gbaoko, Yi-zoro, Yoyo, Zandaba 1, Zandaba 2, Rue 24, Bongos, Mbolati...

b. Equipements et infrastructures sociaux de base :

• Situation de l'éducation

- Ecole maternelle et primaire

Les écoles maternelles et primaires sont très disproportionnellement réparties entre l'espace urbain et l'espace rural (Figure 5). Dans ces établissements, le nombre de filles est pratiquement égal au nombre de garçons, que ce soit dans les écoles maternelles que dans les écoles primaires.

Type d'école	Espace	Filles	Garçons	Total élèves
Ecole maternelle	Urbain	277	249	526
	Rural	80	91	171
Ecole primaire	Urbain	6916	8839	15755
	Rural	5503	6608	12111
Total		12776	15787	28563

➤ Enseignement secondaire

Les établissements secondaires de la Commune de Meiganga comptent 05 lycées, 01 ENIEG, 05 CES et 02 CETIC. Ceux-ci regroupent au total 1905 filles et 3954 garçons soit un total de 5859 élèves.

Type d'écoles	Espace	Localité	Statut	Niveau	Filles	Garçons	Total élèves
CES/ CETIC	Rural	Bekaguiwang (CES)	PUB	4	41	41	82
		Garga-Limbona (CES)	PUB	4	48	91	139
		Garga-Limbona (CETIC)	PUB	4	Crée mais non fonctionnel		
		Gunbela (CES)	PUB	4	25	98	123
		Kombo-Laka (CETIC)	PUB	4	17	47	64
		Meidouougou (CES)	PUB	4	52	146	198
		Total				183	423
LYCEE	Urbain	Ngassiri (L C)	PUB	5	681	1175	1856
		Zandaba 1(L T)	PUB	5	367	933	1300
		Zandaba 1(L B)	PUB	5	427	657	1084
		Total			1475	2765	4240
	Rural	Batoua godolé lycée	PUB	5	87	376	463
		Lokoti	PUB	5	71	263	334
		Total			158	639	797
ENIEG	Urbain	Pitoa	PUB	5	89	127	216

• Situation sanitaire

La Commune de Meiganga dispose de 13 structures de santé (un hôpital de district, 11 centres de santé intégrés dont 9 fonctionnels et 3 nouvellement créés (CSI de KAKA et CSI de Babongo) et 2 centres de santé privés) et d'une pharmacie (Figure 8). Ces établissements travaillent en étroite collaboration avec le service de santé de district. 03 centres de santé supplémentaires ont été créés.

Type de formations sanitaires	Urbain	Rural	Total
Hôpital de District	1	0	1
Centre de Santé Intégré	1	11	12
Centre Médical d'arrondissement	0	0	0
Centre privé	1	2	3
Cabinet de soins	0	0	0
Pharmacie	1	0	1
TOTAL	4	9	13

La situation du personnel dans les formations sanitaires de la Commune de Meiganga se présente ainsi qu'il suit : Tableau 26. Répartition du personnel sanitaire dans la Commune de Meiganga.

- **Hydraulique**

En matière d'infrastructure hydraulique, les installations de la CDE couvrent une partie de la ville de Meiganga où la longueur du réseau de distribution est de 20,412 km. Il existe deux réseaux pour la distribution : le réseau bas et le réseau haut. Le réseau bas a un réservoir de 400 m³ et alimente la plupart des quartiers de la ville de Meiganga (Zandaba, Yzoro, Centre commercial, ...) et le réseau haut avec un réservoir de 100 m³ alimente les quartiers situés en haute altitude (Pitoea, Résidence Préfet, Brigade de Gendarmerie, Mission Catholique, quartier Bamiléké,...). Il faut noter qu'un puits bêche situé sur les berges du Yoyo situé au quartier Zandaba 2 alimente les réservoirs (châteaux) en passant par une station de traitement qui nécessite d'être réhabilitée. Cette alimentation se fait à l'aide de l'énergie électrique. Les coupures intempestives de cette dernière entraînent automatiquement la rupture de la consommation de l'eau provenant de la CDE. Le Centre CDE de Meiganga compte, en juin 2013, 1007 abonnés. En considérant les abonnés particuliers (969) et en prenant une taille moyenne de 6 personnes par ménage, la population de Meiganga ayant accès directement à l'eau courante est estimée à 3492 (sur une population urbaine de 49 848 en 2013) : c'est dire que moins de 10 % de la population de Meiganga a accès à l'eau de la CDE et la plus grande partie de cette population urbaine s'approvisionne en eau plutôt par le système de puits traditionnels, car elle estime que le coût d'abonnement est assez élevé. L'on dénombre également trois adductions d'eau réalisées par SCANWATER dans les localités de Batoua-Godolé (un château et 11 bornes fontaines), de Kombo-laka (un château et 9 bornes fontaines) et Lokoti (un château et 6 bornes fontaines) tous non fonctionnel.

En mars 2013, l'espace urbain de Meiganga compte 55 points d'eau dont seulement 10 sont en bon état. L'espace rural en compte 143 dont 62 sont en bon état et 63 à réhabiliter. Il faut noter qu'en plus de 24 forages et des trois puits, la ville de Meiganga l'on dénombre au total 28 bornes fontaines dont aucune ne fonctionne en l'état actuel, certaines ont été détruites lors de l'aménagement des rues et aussi lors des constructions des maisons. Avec un réseau d'adduction d'eau limité, on comprend pourquoi l'accès à l'eau potable est une préoccupation majeure.

Quartier/Village	Effectif de la population	Forage	Puits	Etat de fonctionnement			Total	Besoins en points d'eau
				Bon	A réhabiliter	Endommagé		
ESPACE URBAIN								
Total	45837	24	3	9	10	8	27	143
ESPACE RURAL								
Total	56839	117	26	62	63	18	143	129

Les points d'eau sont gérés par des comités de gestion qui ne fonctionnent pas toujours de façon optimale (Dans le cas des forages, sur 24 forages enquêtes, 09 seulement ont des comités de gestion qui existent et qui fonctionnent). La difficulté à réhabiliter les ouvrages défectueux résulte de l'absence des artisans réparateurs. Outre ces différents points d'eau une partie de la population principalement en zone rurales s'approvisionne dans les sources d'eau naturelle. Cependant il faut noter que ces sources sont pour la plupart insalubre et non aménagées ce qui expose ces populations aux risques de maladie hydrique.

c. Activités économiques.

Le commerce intérieur s'exerce suivant les axes ci-après :

- le commerce général de prestation des biens et services ;
- le commerce de bétail ;
- le commerce des produits vivriers et du petit élevage.

L'activité se déroule à travers trois types de marchés :

- les marchés périodiques,
- le marché permanent de Meiganga et ;

- les sept marchés à bétail fonctionnels.

- **Types de marché et périodicité**

La zone urbaine de Meiganga possède un grand marché quotidien où l'on retrouve une gamme variée d'équipement et d'infrastructures quelques peu vétustes, un petit marché au quartier Ngassiri non équipé et un marché à bétail au quartier Zandaba 1. Ces marchés sont régulièrement fréquentés par les populations de toute la Commune qui viennent vendre et/ou faire des achats en gros et en détail.

• **Secteur artisanal**

L'activité artisanale concerne la tannerie, la poterie, la vannerie, la sérigraphie, la peinture, la sculpture, le tissage des nattes en feuilles de raphia, de chapeaux, la fabrication des sacs, des œuvres d'art en bois, des instruments de forges et des objets en bambous, etc. Les artisans se sont regroupés par spécialité depuis que l'association mère ne fonctionne plus : ceux qui utilisent les métaux (tôliers, mécaniciens,) se sont regroupés autour de l'association des Techniciens en Métallurgie. Il en est de même pour ceux qui utilisent le bois. Ce secteur peut être subdivisé en 3 branches :

- les activités artisanales soumises au régime de patente : menuiserie, ateliers réparation de voitures, motos-taxis ;
- les activités artisanales soumises au paiement des droits de place : tailleurs, tisserands, bijoutiers, coiffeurs, cafétéria, vente de « soya » ;
- les activités artisanales non soumises au régime d'impôt : forge, vente à la sauvette, réparation de chaussures,

Il convient de noter que ce secteur aux activités variées constitue un poids certain dans l'économie locale. Il mobilise en effet 50 à 60% de la population active des centres urbains.

Nombre d'artisans, de PME par domaine

La Délégation Départementale des Petites et Moyennes Entreprises, de l'économie Sociale et de l'artisanat du Mbéré a identifié 293 artisans opérant dans le département dans les domaines de la poterie, de la vannerie, de la

forge, de la sculpture, de la menuiserie métallique et soudure, de la cordonnerie, de la peinture/cuivre, du brochage, de la transformation des produits agricoles et pastoraux, de la production et de la transformation du miel, de la couture. Deux bureaux d'arrondissement des artisans ont été mis en place.

Types d'appuis reçus par les artisans et les entreprises

La Délégation Départementale des Petites et Moyennes Entreprises, de l'économie Sociale et de l'artisanat du Mbéré a également organisée en 2013 des salons artisanaux au niveau des quatre Communes du département : les dix meilleurs artisans de chaque Commune ont été retenus pour prendre part au salon départemental ; 20 ont été sélectionnés pour le salon régional parmi lesquels quatre ont été retenus pour le Salon International de Yaoundé. Les problèmes concernant ce secteur sont généralement liées à "l'approvisionnement en matières premières, au coûts d'acquisition desdites matières premières, à l'absence d'une main d'œuvre qualifiée ; au manque de financement du secteur, au mauvais encadrement des artisans, à l'enclavement de certains centres de production et à un outillage rudimentaire.

• Tourisme et Loisir

La Commune de Meiganga ne possède pas de sites touristiques aménagés encore moins de salle de cinéma, de manèges et de village de vacances pour rechercher du plaisir et encourager la venue des touristes. Ces manquements dénotent à suffisance une difficulté du développement du tourisme. Concernant les entreprises touristiques, la Commune de Meiganga regorge d'une gamme variée de structures : hôtels, auberges, restaurants, gargotes ou circuits, snack-bars, bars-dancing, night-club et agences de voyages. Ces structures qui permettent d'agrémenter les soirées et les déplacements des visiteurs. Le parc hôtelier de la ville est très peu fourni et mais mal réparti dans l'espace :

- 02 hôtels de 15 chambres et 15 lits ;

- 14 auberges (dont 12 non autorisées) avec 128 chambres et 132 lits ;
- 08 restaurants dont 07 fonctionnelles pour 166 places assises, 330 couverts et 17 employés dont 01 seul qualifié ;
- 05 gargotes/circuits pour 108 places assises environs, 120 couverts et 09 employés ;
- 12 snack-bars, bars dancing et night-clubs pour 422 places assises et 26 employés.
- 03 agences de voyages

L'ensemble des personnes employées dans les structures d'accueil de la Commune, évalué à 146 personnes en 2011 est donc non qualifié à 100 % et par conséquent essentiellement révoqué à tout moment par les employeurs.

Types d'élevage

L'activité pastorale dans la Commune est dominée par l'élevage bovin. Cependant, l'élevage des petits ruminants et de la volaille est aussi pratiqué. Il convient aussi de signaler la faible pratique de la pisciculture.

CHEPTEL	EFFECTIFS	PROBLÈME/OBSERVATIONS
Bovins	13000	Effectifs non exhaustifs
Ovins	2007	Effectifs non exhaustifs
Caprins	1133	Effectifs non exhaustifs
Porcins	42	Effectifs non exhaustifs
Volaille	15486	Effectifs non exhaustifs
Lapins	ND	-
Aulacodes	ND	-
Poissons (en tonne)	ND	-

IV. GOUVERNANCE & MARKETING TERRITORIAL

a. Principaux partenaires techniques et financiers

Programme National de Développement Participatif (PNDP)

V. CONTACTS UTILES

a. Adresse, téléphone,

+237 677 96 92 59